



ASSISES EUROPÉENNES  
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE®

→ À DUNKERQUE, LES 26, 27, 28 JANVIER 2016

« La société et les territoires en mouvement pour  
la transition énergétique ! »

Co-organisées par



## Partage... d'idées avec



**Anne-Catherine HUSSON-TRAORE, directrice générale de Novethic**

**« La labellisation, un des moyens pour pousser le financement  
de la transition énergétique et écologique »**

Ce 2 mars, Ségolène ROYAL, Ministre de l'environnement, de l'écologie et de la mer, dévoile le nom des deux auditeurs retenus, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé en décembre dernier, en vue de sélectionner les futurs organismes certificateurs du nouveau label Transition Énergétique et Écologique pour le Climat (TEEC). Novethic et EY France, les deux auditeurs experts et indépendants, peuvent dès à présent recevoir les candidatures des investisseurs et des sociétés de gestion de portefeuille qui souhaitent obtenir ce label, garant de l'orientation des investissements vers le financement de la transition écologique et énergétique.

*« La transition énergétique ne fonctionnera que si les financements suivent. Les besoins sont très élevés pour réussir cette transition. Les acteurs financiers l'ont rapidement compris et agissent en ce sens. On ne peut pas continuer avec nos modèles économiques actuels. Beaucoup résistent encore, mais nous devons transformer ces modèles, trouver les moyens de détourner le grand fleuve finance, inventer d'autres modes de financement, d'autres services publics de l'énergie... Dans les collectivités, de nombreux projets émergent, en Île de France, en PACA, en Nord-Pas de Calais – Picardie. Des collectivités qui sont allées sur les marchés financer des projets verts... »* commente Anne-Catherine HUSSON-TRAORE, directrice générale de Novethic, pionnier de la labellisation de produits financiers responsables. Filiale de la Caisse des Dépôts, Novethic se concentre sur le développement des marchés liés à l'investissement responsable, et en particulier ceux liés au financement vert. Depuis 2009, Novethic flèche les produits financiers à valeur ajoutée environnementale et/ou sociale auprès des épargnants, en demande de transparence et de traçabilité. Après avoir créé et porté ses propres labels, il met aujourd'hui au service du label TEEC sa double expérience d'auditeur et de promoteur.

Le label public TEEC s'adresse à une large palette de fonds dédiés au financement de l'économie verte, cela va des fonds cotés aux fonds non cotés, en passant par les green bonds ou des fonds d'infrastructures. Pour prétendre au label, il faut poster sa candidature auprès du centre de recherche de Novethic via <http://www.novethic.fr/label-teec-candidature.html> qui se chargera de l'organisation de l'audit. Un audit mené en conformité avec le référentiel défini par le Ministère de l'environnement, de l'écologie et de la mer, qui recense plusieurs critères rigoureux et exigeants, garants de la performance non seulement environnementale, mais également économique du produit. « ... nous devons vérifier que 75 % du fonds soient au minimum investis dans un éco secteur, aucun fonds ne pourra être investi dans les énergies fossiles et nucléaires, etc... Le label est attribué pour un an et chaque année nous nous assurerons que le fonds reste conforme aux critères d'attribution du label, avant de le reconduire. Nous mettrons rapidement en place des indicateurs pour mesurer l'impact de cette labellisation... » relate Anne-Catherine HUSSON-TRAORE.

Anne-Catherine HUSSON-TRAORE est intervenue lors de la session « Quoi de neuf ? » le 26 janvier dernier.